# DV CONTEMNE-MENT DE LA MORT.

*Discours accommodé à la miserable condition de ce temps.*

A PARIS,

Chez Nicolas Nyuelle, ruë S. Iacques aux Colonnes.

1589.

AVEC PERMISSION.

Case
F
39
.32L
1589du

THE NEWBERRY
LIBRARY

54-2356



# DISCOVRS ACCOMMODE A LA MISERABLE condition de ce temps.

*Comment il faut contemner la mort.*

ASSEZ de grands personnages ont par le discours des miseres de ce monde enseigné, que nous deuons contẽner la mort c'est à dire chasser de nous la crainte, & la terreur que nous en auons, quand il nous faut passer de ceste vie, à la beatitude eternelle que nous attendons. Mais ie crains qu'ils n'ayent pas assez à descouuer expliqué les moyens que nous deuõs tenir en vn tel contemnement, quoy qu'il soit la miserable occasion que nous auons en frãce de preuoir beaucoup de sortes de morts qui nous doibuent aduenir, faict qu'il ne viendra mal à propos de cõmuniquer en nostre langue vulgaire, aux vrais & religieux Catholiques, ce que i'en ay medité à part moy affin que m'estant moy mesme premierement enseigné, autres en puissent

tirer quelque instruction. Il est bien vray qu'il n'y a qu'vne espece de mort: car en quelque façon que nous mourions, tousiours n'est ce qu'vne dissolution de l'ame d'auec le corps. Mais il y a beaucoup de sortes pour paruenir à la mort: les vns y estans conduits par caducité & defaillance de leur parties vitales, & les autres comme forcez par la violence d'vne forte & grosse maladie, d'vn meurtre, ou autre pareil accidēt. Et les vns diuersemēt esmeus, s'accommoderoient volontiers à vne sorte de mourir, que les autres abhorrent & detestent. Il y en a beaucoup qui estiment, la plus belle & douce mort, celle la qui leur aduient en leur lict ordinaire, estans assistez de leur femmes, leurs enfans, parens, alliez & amis mesmement quand ils ont atteint la vieillesse, en la caducité de laquelle apres auoir honorablement & doucement vaicu ils semblent auoir quelque contentement de se retirer pour faire place aux autres. Et toutefois beaucoup d'autres, choisiroient plustost de mourir des leur ieunesse, auparauant que d'auoir trop cōneu des malheurs & incommoditez de ce monde, & enduré les diuers accidens de l'imbecillité de l'homme. Mesme estime-

oient que la violence leur seroit plus supportable, comme n'estant de longue duree, moyennant qu'ils eussent quelque peu de loisir de se reconsilier auec Dieu. Ainsy chacun en soy mesme diuersement se resoud à la necessité de la mort, & ne la pouuant euiter, semble en s'y preparant, la souhaitter à son choix, & contemner ce passage, moyẽnant la prouision qu'il faict pour en endurer les fatigues qu'il preuoit y pouuoir aduenir. Mais ces discours ainsy choisis à nostre appetit, nous causent le plus grand mal de nostre vie, & font que plus nous pensons nous preparer à la mort, moins nous nous y trouuons instruits & resolus. C'est comme ceux qui s'estans attendus de faire vn voyage par mer, ayans pourueu à toutes les munitions qui font besoing à la nauigation, s'il aduient qu'il soient necessitez de voyager par terre, demeurent confus & sans moyen de s'entretenir par les chemins. Car quiconque faict estat en soy mesme, qu'il a de mourir vieil en son lict, ne se pouruoit que des cõsolations propres à telle defaillance. Et se faschc, se tourmente, & se trouble quand il apprehẽde qu'en sa ieunesse par quelque accident il est en danger d'auãcer son der-

nier iour. Aucontraire tel a pris courage de vallureuſement mourir en la guerre, eſtimant que ſoit la ſon lict d'hõneur, qui ſe voyant par quelque foibleſſe, ou priſon, force d'attendre le cours de la nature, depité en ſon eſprit, & ennuyeux de viure, ſe deferoit volontiers ſoy meſme. Nos hiſtoires rapportent qu'vn gentilhomme Flament, eſtant bleſſé en la bataille de fut conduit entre les morts, pour recognoiſtre Artenelle, qui auoit eſté chef de ceux qui s'eſtoiẽt eſleuez contre leur Cõte. Et l'ayant monſtré le Roy Charles ſixieſme commanda qu'il fut medicamenté, luy donnant la vie. Mais il la refuſa & obſtinement voulut mourir, diſant que puis qu'il auoit combattu pour la liberté de ſon pais, & qu'il n'en auoit peu venir a bout, il vouloit mourir. Qui eſt vn exemple que quelques vns louent, & diſent eſtre comparable à la reſolution de Caton. Mais ceſt acte n'eſt ny vallureux ny vertueux ny ayant point d'apparence de ſe precipiter à vne ſorte de mort, ny de l'auancer, & ſoſter à ſoy meſme le moyen de faire en quelque autre endroit choſe qui ſeroit à ſon honneur, & à ſon ſalut: le deſeſpoir ne fut iamais vertueux, & le coura-

ge n'engendra iamais le deſeſpoir. Tout cela n'eſt pas contemner la mort, puiſque comme ſ'il eſtoit en noſtre choix de la receuoir d'vne façon, nous ne ſommes pas reſolus de l'attẽdre en quelque ſorte qu'elle ſe preſentera c'eſt bien ſe reſoudre à vne ſorte de tourmens, & de maladie, mais ce n'eſt pas ſe reſoudre à la mort. Car en effect il n'y a qu'vne eſpece de mort & les vns & les autres n'ont autre choſe à faire qu'à ſouffrir la diſſolution de l'ame auec le corps. Et pour ce il eſt bon de conſiderer comment nous entendons que l'homme ſage contemne la mort, & comme c'eſt qu'il la faut contemner. Car ſi nous eſtimons qu'il faille meſpriſer ce paſſage, cõme ſimplement nous eſtant perſuadé n'y auoir aucun mal, il y aura danger que nous ne tombions en vn inconuenient, d'autant que n'eſtimans pas qu'il y ait mal nous ſommes en danger de l'aduancer pour euiter beaucoup de maux qui ordinairement nous enuironnent qui eſt contre la pieté & contre noſtre religion. Arreſtons nous vn peu, & conſiderons à loiſir que c'eſt que nous entendons ſignifier par le contemnement de la mort. Nous contemnons la vie, les richeſſes, les honneurs, & infinité

d'autres choſes, que nous mettons au nõbre des biens exterieurs, qui eſt à dire que nous en negligeons la poſſeſſiõ, quoy que ſoit nous en diuertiſſons le plus que nous pouuons noſtre affection. Nous contemnons au contraire les pertes de biens, des amis, les afflictions du corps, les tourmens & la mort, que nous mettons vulgairement au nombre des maux, qui eſt à dire que quand ils aduiendront nous les porterons en patience. Et diſcourant de telle façon par la multitude des biens, & des maux de ce monde, nous trouuerons que toutes choſes y ſont à contemner & qui eſt dauantage nous cognoiſtrons que cõtemner les biens, c'eſt contẽner les maux, & contemner les maux, c'eſt contemner les biens. Comme celuy qui cõtemne d'auoir des biens, il en contemne par conſequent la perte: celuy qui contemne ſa vie, par meſme moyen il contemne ſa mort. De ſorte que cõbien que la vie & la mort ſoient deux choſes contraires, toutesfois les contemnemens ſont de pareil effect, & tendant à meſme fin. Comme à la verité celuy qui ne ſe ſoucie pas de viure, ne ſe ſoucie pas de mourir. Et celuy qui n'a pas crainte de mourir, n'a pas regret à ſa vie.

Tellement

Tellement que la contrarieté de ces deux choſes, eſt à les deſirer, ou poſſeder, & non pas à les contemner. Car le contemnemẽt rend toutes choſes eſgalles. Il n'y a rien qui vienne plus à contrecœur à celuy qui deſire de viure, que de luy propoſer la mort. Mais il n'y a rien qui s'accommode mieux à celuy qui meſpriſe ſa vie, que le diſcours de la mort. Si qu'il n'y a rien ſi facille pour nous apprendre comment il faut contemner la mort, que ſi nous apprenons comment nous deuons contemner noſtre vie. Mais ce n'eſt pas encor aſſez d'auoir appris que ce n'eſt qu'vne meſme choſe de contẽner la vie & contemner la mort, ains faut paſſer outre & ſçauoir, que contemner la mort, ce n'eſt pas negliger ſa vie, ny ſe precipiter à la mort. Mais au contraire c'eſt choyer ſa vie, la conſeruer, & la maintenir. Et combien que ceſte propoſition ſemble de premiere entree eſtre vn paradoxe fort eſtrange, toutefois il n'y a perſonne qui ne ſoit de meſme opinion que moy, quand il voudra conſiderer que viure en ce mõde, n'eſt rien que mourir, & que pour apprendre à bien mourir, il faut apprendre à bien viure. Car celuy qui ſçait comment il faut bien viure, ſçait bien comme il faut mo-

rir d'autant qu'en effect noſtre vie n'eſt qu'vne mort puiſque nous ne ſommes mis en vie, que pour paruenir à la mort qui eſt le commencement d'vne autre plus heureuſe vie. Nous ſommes comme les enfans dans le ventre de la mere, leſquels en leur enfentemẽt, par l'effect de leur ſortie, & l'apprehẽſiõ qu'il ont d'auoir laiſſé la chaleur & le repos auquel ilz eſtoiẽt, fait qu'ils s'eſcrient dés le premier deuelopement, ne recognoiſſans pas bien, à quel meilleur eſtat ils ſont mis en la belle lumiere de ce monde. Auſſi quand noſtre ame veut ſortir la clauſture de ce corps fragile, l'effort que l'homme ſent, & le peud'apprehenſion qu'il a d'entrer en vne plus parfaicte & meilleure vie, le faict regretter, plorer & tourmenter. Ce qui aduient faute de ſçauoir bien que c'eſt de ceſte vie. Car ſi nous auiõs bien appris que ce n'eſt qu'vn paſſage, & vn temporel ſeiournemét, pour paſſer outre, nous entrerions en vn grand cõtentement de viure, qui nous engendreroit le cõtemnement de la mort. Mais ce contemnement ne nous feroit pas deſirer la mort, ains au contraire nous feroit deſirer de bien viure, pour bien mourir.

Ie dis expres desirer de bien viure, & non pas simplement desirer de viure. Car le simple desir de viure n'est pas louable, mais le desir de bien viure, s'accorde auec le desir de bien mourir. Ce n'est pas bien mourir que se precipiter à la mort, & negliger sa vie d'autant que nous deuons attendre la volonté de Dieu, pour sortir de ce monde, quand il luy plaira: mais nous deuons viure en vne perpetuelle meditation, que nous deuons mourir, affin qu'en nous preparant à la mort, nous paruenions par nostre vie à bien mourir. Or ne pouuons nous plus dignement mourir que quand nous aurons dignement vaicu. Car l'ame est infuse dans nostre corps, nō pour auoir ses functions à part, & meriter separemēt d'auec le corps: mais pour estre vnie auec le corps, attendu que de ceste conionction est faict l'homme, qui ne se peut imaginer en vne seule de ses parties, mais est composé & de l'ame & du corps. Tellement que comme l'ame merite en bien commandant, aussy faict le cops en se reglant aux volontez de l'ame & attend en sa resurrection pareil & semblable salaire que l'ame d'autant que l'homme doit estre sauué en son entier, & non pas seulement

en ſon ame. Ce qu'eſtant bien conſideré, nous donnera vne volonté de bien faire en ce monde, & par meſme moyen vn deſir de bien viure, affin de bien mourir. Car encore que ceux qui ſont morts enfans & innocens en ce monde, ne laiſſent pas de jouir de la beatitude que noſtre Sauueur leur a merité par ſa Paſſiõ, & par ſa mort: ſi eſt-ce que nous deuõs eſtimer que ceux que Dieu n'appelle pas ſi toſt à luy, eſtans reſeruez en ce mõde pour effectuer ce qui eſt de ſa volonté, meritent beaucoup ſi en y demeurant au conflict de tant de tentations, que l'homme ſent en ce monde, il ſe contient en la conſtance & en la vertu qui luy eſt commandee. Et pource tant que nous ſommes en ce monde, nous deuons nous efforcer de bien faire, en la pieté & la iuſtice, qui eſt à dire, enuers Dieu & les hommes & tant que Dieu nous donne les moyens de ce faire, il ne s'en faut pas laſſer, mais inceſſãment trauailler à ce qui eſt du reſpect que nous deuons à ſa diuine Majeſté, le louans & honorans en la Religion que nous croyons luy eſtre agreable, & par nos vertueux & ſaincts comportemens, en la ſocieté des hommes, nous maintenir dans les termes

& reigles de la iuſtice. Qui eſt en ſomme bien viure, & quiconques laſſé de ce faire, veut aduancer ſa mort, il manque en ſon deuoir, & fait faute d'autant qu'il laiſſe de bien viure: de ſorte qu'il ne peut bien mourir. Tellement qu'il eſt facile de ſe reſoudre à la mort, non pour en choiſir par nous & l'heure & la maniere de mourir. Mais en l'attendant telle, qu'en bien viuant, elle pourra nous aduenir. Et c'eſt le moyen de contemner la vie, que d'en vſer ſeulement pour paruenir à la mort : & par meſme moyen c'eſt contemner la mort, non pas de la deſirer, mais de ne la craindre pas apres vne bonne & ſaincte vie.

Il faut donc qu'aux afflictions, eſquelles les Catholiques ſe trouuent à preſent en ce miſerable regne de France, ils contemnent la mort, c'eſt à dire, ne craignét point telle, qu'elle pourra leur aduenir en bien viuant: & par ce moyen fault qu'ils viuent bien, & en bien viuant, il faut qu'ils dõnent ordre aux affaires de la religion. Car nous ne ſommes pas nais pour nous ſeuls, & deuons auoir ſoing, non pas ſeulement de ce qui eſt preſent, mais auſſi de l'aduenir & non ſeulement de ce qui eſt à venir, pendant noſtre vie, mais noſtre poſterité

nous doibt estre recommandable, & deuons faire en sorte, que la religion Catholique, en l'obseruation de laquelle nous auons esté agreables à Dieu, soit cõseruée saine & entiere, à nos veufues, à nos enfãs, & aux enfans de nos enfans. Nous ne viuons pas seulement pour nous, mais nous viuons en nos enfans aussi, & deuons faire que comme nous honorons dignement la memoire de nos ancestrés, qui nous ont si heureusement laissé ceste saincte & sacrée religion, aussi nostre posterité puisse se ressentir de la charité que nous auons en son endroit, pour luy rendre la religion en pareil estat, qu'elle nous a esté baillée: & sommes obligez à ce faire comme l'ayant receue en depost & en commande. C'est ainsi qu'il faut prier Dieu de nous dõner la paix en nos iours, c'est à dire tant & si longuement que ce monde sera en son estat, & que les hommes y respireront la vie qui leur a esté concedee pour quelque tẽps. Et pource faire il fault auoir de la vertu, du courage, & magnanimité, pour maintenir & nous & nostre posterité en ceste belle ordonnance, & saincte religion que nous auons. Reietter de nous toute crainte de tourmens, & de malaises. Que la

perte de nos biens, que le feu, que le sang, & autres inconueniens ne nous intimidét point: mais qu'au contemnement de tout ce qui nous paroist estre bien en ceste terre, nous nous fortifions contre ceux, qui veullent rauir & de nous & de nostre posterité la religion Catholique: & que sans respect de quelque potentat que ce soit, nous nous roidissions en vne constance, & fermeté, pour si besoing est mourir en vne si iuste querelle. Tellement que nous contemnions la mort, non en vn desespoir de ne nous pouuoir secourir, ny en vne lascheté & mespris de nous mesme. Mais en resistant virillement à tous les assaux, tempestes, & inconueniens, qui se pourront presenter. Pour monstrer que nous n'auons soing de nostre vie, sinon pour conseruer ce qui est de nostre deuoir enuers Dieu, & qu'elle ne nous est pas si chere, qu'en vng besoing nous ne la donnions fort liberallement, si autrement nous ne pouuons nous y maintenir en la grace de Dieu. Car puisque nous auons la vie de luy, ce n'est pas viure que de viure sans luy & sans sa grace. Lon peut prendre exemple à feu Monseigneur le Duc de Guise, lequel estant semond par les Catholiques

de secourir la France, en l'espouuantable mutation de religion qui se presente par l'aduenemẽt du Roy de Nauarre à la courõne, & cognoissãt en cõbiẽ de dãgers il se mettroit, toutefois se resolut en fin de post poser toute consideration cõtraire à ce qui est de l'hõneur de Dieu, & du salut du peuple. Si qu'ẽcores qu'il cogneut biẽ qu'apres la mort de Monseigneur le Duc d'Anjou, l'Esprit du Roy auoit esté par quelques Courtisans, enclin à la faueur du Roy de Nauarre, & que la plus part des Officiers de la Couronne, affectoiẽt ceste succession, qu'ils vouloient cõseruer contre les droits de Monseigneur le Cardinal de Bourbon & au peril & pertemanifeste de la Religiõ Catholique: & combien qu'il preueust assez, qu'il seroit calomnié d'ambition, mesmement ayant affaire aux Huguenots, gẽs d'iniure, & d'outrage. Que beaucoup de grandes forces aussi se presentoient à combattre outre les trahisons, fraudes, cauillations, desguisemens de verité, & telles autres siniſtres & pernicieuses finesses, par le moyẽ desquelles il seroit tresdifficile quil peust eschaper la mort, cognoissant mieux qu'homme du monde le naturel de son Prince: toutefois il s'expose franchement

à tous

à tous dangers, non pour prodiger sa vie, ne se faire mourir par desespoir, mais en se conseruant au mieux qui luy estoit possible, il faisoit neantmoins peu d'estat de mourir, en vne si iuste entreprise. Car pour oster tout mauuais soupçon de ses actions & forcer par maniere de dire l'esprit de ses malueillans, à bien sentir, & bien esperer de luy, il se iettoit sans armes, & sans compagnies au milieu des archers & gardes du Roy, contre la violence desquels, ils ne se targeoit que de son innocence, & preud'hommie. Et mesme le douziesme iour de May, mil cinq cens quatre vingt huict, les preparatifs estans dressez dans la ville de Paris, pour surprendre & luy & tous les Catholiques, vnis auec luy, il se mit seulement sur la defensiue, & ayant par la grace de Dieu conserué sa personne, & ceux du mesme party, fait en sorte qu'il n'y eut pas vne seule goutte de sang respandue, ny vne maison pillee. Mais ayãt esté visiter ceux qui plus animeusement auoient cõiuré sa mort, ayant fait eschaper de la fureur du peuple, ceux qui en leur conscience recognoissoient l'auoir offencé, & mesme leur ayant donné saufconduit, & baillé escorte pour sauuer ce qu'ils vouloiẽt de leurbiẽs.

Il print encor resolution de tenter la bien-veillance du Roy, & luy faire cognoistre que gens de mauuais conseil le diuertissoient de ce qu'il auoit à faire en la conseruation de nostre religion & soulagement du peuple : tellemẽt qu'encores vne autrefois il alla le trouuer en la ville de Chartres, sans armes, & accompagné de fort peu de gens, pour faire paroistre à vn chacun, combien il faisoit peu d'estat de sa vie, moyennãt qu'il peust approcher de son prince, pour luy faire entendre de bouche, de quel zele, de quelle saincte deuotiõ & pure conscience, il entreprenoit de recõcilier le peuple en disposant la volonté de sa maiesté, à la conseruation de la religion Catholique : se cõportãt en son endroit auec tãt de reuerãce & submission qu'il en estoit mesme accusé de n'estre assez viril & magnanime, & qu'à tort il se submettoit à trop de hazards. Mais il respondoit que ce n'estoit pas prodiger sa vie, ny la negliger, ains la bien mesnager que de l'exposer à l'acquisition d'vn perpetuel repos de la France. Et de faict chacun commençoit à en recognoistre de merueilleux effects, les Estats ayans esté publiez, & assemblez en la ville de Bloys, & de telle façon a chemi-

nez, que les cahiers estoient desia clos, & toutes choses preparees à l'honneur de Dieu & soulagement du peuple. On l'aduertissoit bien tous les iours, que telles reformations d'estat venoient fort à contrecœur au Roy & que lon descouuroit assez par ses actions, & ses parolles, qu'il se voulloit venger, & se defaire de ceux qui le vouloient induire à bien viure, & bien regner, & ce bon Duc en cognoissoit bien quelque chose. Mais ayant mis ceste defiance en deliberation, il fut trouué meilleur de mourir plustost que de donner occasiõ de rõpre les Estats, & dit que sa reputation luy estoit plus chaire que sa vie, de sorte qu'encores qu'il iugeast qu'vn grand inconueniẽt aduiendroit par sa mort, toutefois il estima que la rupture des estatz seroit de plus pernicieux succez, quand au deshonneur de luy, & à la confusion de tout le peuple, la reformatiõ de l'Estat du Royaume seroit diuertie. Mesme le iour au parauant qu'il fut tué, sur le soir ayant receu nouuel aduertissement, que lon le deuoit assassiner, il mit le billet soubs le tappy de sa table, & dit au sieur Pericart son secretaire, qu'il prist garde à ce papier, pour au cas qu'il mourut le landemain, fai-

re paroiſtre à vn chacun qu'il auoit preferé le ſalut du peuple à ſa propre vie. Ainſy le lendemain s'acheminant au conſeil d'eſtat, il ſe douta fort de la verité de ce qui eſtoit cõtenu au ſuſdict billet, ayant trouué les gardes renforcees, & meſme l'vn des archers luy ayant en vne eſtroitte montee, marché rudement ſur le pied, pour par ceſte extraordinaire approche luy donner vn ſignal de ce qui eſt aduenu. Il paſſa outre toutefois, & ſans faire paroiſtre aucune eſmotion en luy, eſtant mandé par le ſieur Reuol Secretaire d'Eſtat, d'aller parler au Roy, s'achemina conſtamment au lieu où quinze ou ſeize boureaux du nombre des quarante cinq ordinaires, le maſſacrerent inhumainement. Voila l'exemple que ie me ſuis plus curieuſement repreſenté deuant les yeux, pour apprendre à me preparer en toutes ſortes d'accidens de la mort, contemnant celle qui en ce miſerable temps me pourra parauenture plus cruellement aduenir en conſeruant toutefois ma vie, tant qu'il me ſera poſſible d'en vſer, & de l'employer à ce que ſelon ma qualité elle pourra eſtre vtile, & au public, & à la poſterité. Et croy que c'eſt le vray moyen de bien mourir,

que de bien employer en ceſte façon le temps auquel il plaira à Dieu nous laiſſer ſur terre. C'eſt contemner la mort que de la prendre en patience, quand & en quelque façon que ce ſoit elle nous aduiendra. C'eſt cherir & aymer noſtre vie que d'en vſer pour bien mourir, & c'eſt par meſme moyen la contemner que de n'en faire pas ſi grand eſtat, que nous ne ſoyons treſcontens de la perdre pour vne bonne occaſiõ. Car c'eſt recognoiſtre que ceſte vie n'eſt que pour nous preparer à vne autre plus ſaincte & meilleure vie eternelle, recognoiſſant que noſtre ame eſt immortelle, & qu'eſtant deuelopee de ce corps, elle doit iouir d'vne eternelle felicité. En contemplation de laquelle indubitablement nous ferons peu d'eſtat de ce que nous poſſedons en ce monde, de fragille, de corruptible, & ſubject à vne infinité d'inconueniẽs. Nous deuons nous repreſenter combien de grands perſonnages, beaux, riches, vertueux, & potentats, eſtoient cy deuant, & qui neantmoins ſont morts comme nous deuons mourir, ie dis expres comme nous deuõs mourir, c'eſt à dire les vns d'vne façon, les autres d'vne autre, ores par maladie, ores par vne mort violente. Il n'eſt pas

possible de lire l'histoire de France, que nous ne voyons vne infinité d'exemples, sans que nous soyons necessitez d'en mendier ailleurs, & principallement du temps du Roy Charles sixiesme, quand aux factions des Bourguignons, Arellianistes, Armangnatz, & par autres telles diuerses denominations, chacun soubz vne apparence de bien public, vengeoit sa querelle particuliaire tãtost vn Dauphin estoit tué, tantost vn Duc, tantost vn Comte, d'vn costé l'on voyoit vn Chancelier pendu, vn President, vn Aduocat du Roy, & d'autre costé des maisons bruslees, des Chasteaux abattus, les villes pillees, les femmes & filles forcees, bref toutes sortes de cruautez exercees. Et neantmoins aussi bien que ceux la sont morts, ceux aussi qui estoient les plus à leur aise, & ne faict on point auiourd'huy distinction des vns & des autres. Mais ceux qui ont bien vescu, & sont bien morts, esgallement jouissent s'il plaist à Dieu de la beatitude, & felicité eternelle: & au regard d'vne vie si heureuse, & immortelle, ce nous doit estre peu que de mourir en ce monde, & moyẽnant que nous ayons nostre conscience libre, & qu'aucun vice ou crime ne nous

rẽde coulpable du ſupplice, auſſy peu ſouffre celuy qui meurt en vn gibet, que celuy qui finit ſes jours dãs ſon lict. Que ſi par le paſſé la Frãce pour ſe liberer d'vne tyrãnie & pour aucunement maintenir l'eſtat public de ce Royaume, n'a point regretté les tourmens & les ſupplices, que pouuons nous & que deuons nous faire, au peril & danger de noſtre religion? Si nos anceſtres ont eſtimé mourir bien heureux, que de ſe ſacrifier par maniere de dire, pour ſoulager leur poſterité, d'emprunts, de tailles, d'impoſts, de ſubſides, & infinis autres inſtruments de la ruine du peuple. Que deuons nous faire pour l'honneur de Dieu, & pour nous oppoſer à l'horrible & eſpouuẽtable mutatiõ de noſtre ſaincte & ſacrée religion? Et d'autant plus courageuſement nous y deuons employer nos biens, & nos vies, qu'outre l'apprehenſion que nous auons d'eſtablir vn bon eſtat à noſtre poſterité, nous nous aſſeurons encores que nos trauaux, nos peines & noſtre mort, ſeront dauantage recompencez de Dieu, quand il nous fera ce bien de nous receuoir auec luy. Il ne faut pas que nous craignions d'encourir la honte du monde. Car ſoubs vn tyran les ſupplices ſont ſans note d'infa-

mie, & au contraire la honte, & les execrations que lon faict contre luy, honorent & glorifient de beaucoup ceux, qui souffrent soubs luy, veu que lon presuppose tousiours que ils ont esté ainsi miserablement affligez, pour s'estre opposez aux cruautez & inhumanitez de la tyrannie.

Mais quant ainsi seroit, que la terreur des maux, & des trauaux, qui se presentent nous trauaillast l'esprit, & empeschast de nous resoudre en la conseruation de nostre Estat, si faut il considerer que nous sommes forcez de ce faire, attendu la neceſſité où nous sommes redigez, de n'auoir plus d'asseurance qu'en la deffence naturelle de nous mesme, puisque la foy publicque nous deffaut, & que lon abuse des Sacremens de nostre Religion, pour nous surprẽdre & outrager: & bref puis qu'aux effects de l'Impieté, lõ vsurpe ce qui est de tout temps introduit pour la cõseruation de la pieté. La France estoit desbordee en toutes sortes de maux & d'iniquitez, le domaine du Royaume engagé aux estrangers, & à ceux qui dans le Royaume nous sont plus contraires que les estrangers mesme: soubz les tailles, les impoſts, les subsides, les aydes, & autres impositiõs infinies

le pauure

le pauure peuple ſuccomboit: le Clergé eſt preſque ruiné, par les alienations, & prodigieuſes charges que l'on luy a mis ſus, & meſmes les benefices de plus grande diguité, n'ont preſque ſeruy qu'à marier des courtiſannes, & recompenſer des officiers domeſtiques du Roy. Toute ſorte de luxe eſt receu en ce Royaume, & le vice plus execrable duquel la France s'eſtoit par cy deuant exemptee, y a eſté contre nature introduit. Et n'y a perſonne qui ait eu depuis dix ans eſperance d'y faire ſes affaires, ſinon celuy qui s'accommodant à la tyrannye, a trouué toute eſpece de villennies honneſtes, & y a voulu apporter ſon conſentement, & ſon ayde, pour participer aux pilleries & ruynes du peuple: ſeulement vn artifice merueilleuſement ſubtil a eſté obſerué, d'auancer deux ou trois hommes de bien en la court, pour en leur bienfaiſant, & deſtournant leurs yeux, de ce qu'auſſi bien ils auroient honte de voir faire, en ſorte que par leur bouche, & par leur contenance, on creuſt qu'il reſte encores quelque ſcintille, quelque vmbre, & apparence de vertu. Mais ceſt artifice n'eſt point ſi caché, que par les vices manife-

ſtes, les forcemens des filles religieuſes, les plaintes des ieunes pages, & l'aduancemens des beaux gentils-hommes, ne decouurent en quel gouffre de malheur nous allons tõber, ſi au peril de nos biens, & de nos vies, nous ne nous oppoſons à vn tel & ſi prodigieux desbordemẽt. Car meſmes ſi nous auions quelque moyen d'eſperer mieux à l'aduenir, parauanture auroit on occaſion de nous exhorter àvne patience, & nous perſuader de laiſſer eſcouler ce mauuais temps, nous garentiſſant au mieux qu'il nous ſeroit poſſible, cõme d'vn orage, d'vne tempeſte, d'vne cõtagion d'air, & autre inconuenient temporel. Mais tant plus nous allons auant, & tant plus nous patientons, tant plus nos maux auſſi augmentent, & les moyens d'y re medier s'eſlongnent de nous, ſi nous ne nous aduançõs de nous meſme au ſecours. Et ſi ſera du tout impoſſible qu'vn ſucceſſeur Roy, apres vne ſi grande prodigalité, puiſſe s'exempter de viure ſur le peuple, ſi nous ne nous haſtõs de preuenir à ce malheur. On penſoit ſoubz l'auctorité du Roy & en vne aſſemblee generalle des Eſtats, apporter quelque bonne reformation, &

certainement c'eſtoit le vray & vnique moyen de reſtablir en quelque façon ce miſerable Royaume. Mais on a proditoirement maſſacré celuy qui nous y auoit conduit, & a on violé les Eſtats, en tuant, empriſonnant, & effarouchant ceux, qui eſtoient par les Prouinces eſleuz, comme les plus gens de bien, & d'honneur, qui peurent eſtre choiſis à ceſt effect. Le premier & plus proche Prince de France ſeconde perſonne de ce Royaume, Monſeigneur le Cardinal de Bourbon, Archeueſque de Rouën, legat d'Auignon, homme vieil & reueré par tout, à cauſe de la bonté naturelle, preud'hõmie, & religion qui eſt en luy, eſt inhumainement empriſonné. Le plus apparent & premier de l'aſſemblee du Clergé, Monſeigneur le Cardinal de Guiſe, Archeueſque de Rheins, Premier pair de France, eſt par des ſatellites & boureaux cruellement homicidé. Monſieur l'Archeueſque de Lyõ Primat de France, eſt detenu eſtroittement en priſon. Madame de Nemours, arriere fille du bon Roy Louys douzieſme, ſurnommé le pere du peuple, mere de quatre Princes, les plus grands perſonnages que la terre ait iamais

porté, fut aussi empriſonnee. Monſeigneur de Nemours ſon fils de meſme, qui en toutes ſes actions ne tendoit qu'à ſe rẽdre agreable, entãt que ſa vertu luy a permis de s'accommoder à ce temps. Monſeigneur de Ioinuille jeune Prince, & qui en la foibleſſe de ſon aagene pouuoit auoir offencé perſonne, eſt ſi eſtroittement gardé qu'à peine a il moyen de reſpirer l'air. Monſeigneur le Duc d'Albeuf auſſi detenu comme vn criminel, vne grande partie de la Nobleſſe en meſme ſorte de priſon, forcee de faire choſe contre leur conſcience. Teſmoins en ſeront Monſieur le Comte de Briſſac, preſident aux Eſtats de la Nobleſſe. Monſieur de Bois dauphin, & infinis autres gentilshommes devalleur & de vertu: & de l'iniure deſquels il eſt raiſonnable que toute la Nobleſſe ſe reſente pour ſon honneur: ſans mettre en compte les expeditions faites pour ſe deffaire en trahiſon, de Meſſeigneurs les Duc de Mercueur, du Mayenne, & d'Aumalle, & de Monſeigneur le Cheualier ſon frere, Princes dignes de ceſte grande & celebre race de laquelle ils ſont heureuſement deſcendus, Dieu les a preſeruez de ceſte tempe-

ſte,& le ſieur de la Chaſtre contre lequel il y auoit pareille conſpiratiõ pour recueillir les reliques du naufrage,& remettre le nauire de noſtre Eſtat, en plaine mer, pour acheuer noſtre nauigatiõ,moyennãt qu'ils ſoient ſecondez, de nos moyens, de nos prieres,& de nos bonnes volontez. Et faut que le tiers Eſtat conſidere, par quel deſaſtre on luy a oſté toute eſperãce de reſource, quand en ceſte generalle aſſemblee de Bloys,ont eſté emprisonnez le ſieur de la Chappelle, preſident du tiers Eſtat,& le ſieur preſident de Nully,le lieutenant general d'Amyens,deux Eſcheuins de Paris & autres deputez de toutes parts du Royaume deſquelz les vns prins les autres eſchappez ſont pour la plus part recogneuz pour grands perſonnages & qui du zele qu'ils ont eu à ceſte reformation, ſe ſont par maniere de dire ſacrifiez pour le public & ſont ceux qui reſtent priſonniers en treſgrand danger de leur perſonnes, en la miſerable priſon où ils ſont eſtroittement gardez:& deſia leur proces leur euſt eſté faict par commiſſaires, c'eſt à dire par Iuges accommodez à la volonté de l'accuſateur,ſi outre le retardemẽt con-

seillé par quelques personnes d'entendement, l'indignation & souleuemẽt de tout le peuple de France, ne les en eust destournez, le peuple desormais peut estre aduerty de la verité de ce qui c'est passé, par tous les deputez des Prouinces, Archeuesques, Euesques, Abbez, & autres prelats, Docteurs en Theologie, Curez, Religieux, Seigneurs, gentils hommes, Conseillers des Courts souueraines, & autres grands personnages de dignité, de sçauoir d'experience, & de vertu, qui ont esté effarouchez, & se sont eschappez de ceste tempeste impourueue. Pour nous faire cognoistre qu'il ne faut plus desormais nous attendre qu'à nous mesme. Car auparauant nostre recours estoit à l'assemblee des Estats, & ce moyen nous est retranché: auparauant nous iettions l'œil sur le visage de nostre Prince, & selon que nous le voyons disposé, nous preiugions quelque bon succez à nos affaires, mais desormais nous auons à nostre malheur esprouué, que lon ne nous rioit sinon pour nous monstrer les dẽts. Auparauant sur la parolle d'vn Roy, chacun se reposoit, & toutefois nous n'auons rien trouué de si

trompeur & variable, au moins cy deuant on eſtimoit, que le ſerment obligeroit la conſcience, mais la foy nous eſt faulſee, & le ſerment meſme fait ſur le plus precieux Sacrement de noſtre Religion, n'a ſeruy que pour nous attrapper, & nous faire reſentir plus viuement les cruautez de la tirannye. Et bref la nature eſt forcee, par tant de vices extraordinaires, le droit des gens, que les Barbares meſme obſeruent, eſt iniurieuſement violé. La foy Catholique eſt miſe en deriſion. Les anciennes loix & ordonnances de la france, en plaine aſſemblée des Eſtats, ſont ſubuerties: de quelque coſté donc peut on dire que nous pouuons eſchapper pour nous eſtablir quelque repos : car le Roy meſme s'eſt mis en tel eſtat, que l'on ne peut plus rien eſperer de bon en luy, d'autant qu'ayant prodigé les moyens qu'il auoit d'vne honneſte deſpence, il ſera forcé de continuer en ſes outrageux, & pernicieux comportemens. Il n'y a ſorte d'officiers de la Iuſtice qu'il n'ait vendu, & n'eſt plus poſſible d'en auoir d'auantage. Il a augmenté les immenſes eſpices des Iuges à ſon proffit particulier. Il a vendu meſme les gou-

uernemens des Prouinces, des villes, & des Chasteaux. Il commençoit à nous vẽdre les natiuitez de nos enfans, à prendre partie des rentes que nous auons sur les particuliers, & nous denier totallement celles qu'il nous doit & falloit de neceſſité que comme il se ventoit, il fouillast bien plus auant en nos bources. Il est vray qu'il n'est pas immortel, & qu'il n'a point d'enfans, qui puissent se resentir de son humeur. Mais vn successeur quel qu'il soit, trouuãt le Domaine de la couronne aliené, & tous moyens extraordinaires despencez, difficilement remettra sus l'estat de France en son ancienne splendeur & dignité.

Que deuons nous donc faire? est il raisonnable de nous desesperer? Ietterõs nous comme lon dit la mãche apres la cognée? nous precipiterons nous à la ruine? & par vn aduancement de nostre mort, abregerons nous les miseres de nostre vie? Dieu vueille nous destourner d'vn si detestable succez, sa puissance est aussi grande qu'elle fut oncques, ses bonnes volontez en nostre endroit sont toutes pareilles qu'elles estoient, si nous en voulons rendre dignes: sa bonté ne varie iamais, & ne cesse

nous

de imprimer les effects de ses bonnes graces, aux endroits qui sont capables de les receuoir. Et tant plus que par nos fautes passees il a relaché le soustiē sur lequel nous estions appuyez, & que plus auāt a permis que nous soyons tombez en ce profond bourbier, tant plus sa diuinité fera paroistre la force de son secours, quand nous l'en aurons dignement requis, & qu'aussy nous voudrons nous ayder, à nous tirer de l'abysme où lō nous veut plonger. C'est chose admirable en la France de veoir l'ardeur de la deuotion d'vn chacun, l'air retentit des prieres & processions: nos Ieusnes & nos aumosnes le purifient: & la voix cōmune qui est espandue par tout ce Royaume, nous faict paroistre que les benedictions & maledictions d'vn peuple ont de grāds effects. Dieu se cōmunique à nous & mesmes estāt tout, Il s'ensuit que nous participons de luy de façon que les plaintes de nos maux penetrent & touchent iusques à sa diuinité & comme nous hommes auons vne societé de nos sens, communiquant les vns auec les autres, ce qui est de nostre particulier, estans mesme forcez de receuoir toutes sortes d'objects

qui se presentent à nos sens, par l'impression ou verberation qui se faict en l'air que nous respirons, aussi ce qui est de l'vniuerselle cõmunication & vnion des hommes, va iusques à Dieu, qui est nostre chef, & duquel procedent toutes les facultez de nostre generale constitution, pour en ceste vnion se conseruer en sa grace, & celuy qui en est hors, & comme nous disons excommunié, il est par mesme moyen abandonné de l'ayde cõmun du ciel & des elemens: rien ne luy doit prosperer & toutes choses par discours de raison, se banderont contre luy. Tellement que nous deuons esperer bonne issue de nostre reformation, si entierement nous appliquons nos esprits & nos moyens à nous deffaire de ceux qui sont hors de nostre Religion, & de nostre saincte & sacree Vniõ. Qu'en telle entreprise nous ne nous monstrions froids & lasches. Que le cœur ne nous defaille point. Et que nous facions comme ceux qui en abondance de mauuaises humeurs, se purgent par de fortes & aspres medecines. Ils ont des foiblesses, ils sentent des tranchees, & beaucoup de malaises, & toutefois ils ne desistent pas, ains

courageusement acheuét leur purgatiõ. Et c'est ainsi qu'il faut contemner la mort en bien viuant, si que pour reuenir à ma premiere proposition, & conclure par où i'ay commencé, nous deuons contemner nostre mort & nostre vie, & à plus forte raison nos biens & nos facultez, mais il faut que ce contemnement ne soit point accompagné d'vn desespoir, ains est besoin de nous euertuer plus que iamais à bien viure, à bien faire, à bien nous secourir les vns les autres, & de telle façon menager nostre vie, nos biens, & nos forces que nous les employõs tres-volontiers au restablissement de nostre estat, & de nostre Religion, qu'à ceste effet nous n'espargniõs rien, mais contemnions mesme de mourir, s'il en est besoin, sans choisir vne sorte de mourir plustost que l'autre. Car soit que nous mourions en la guerre, soit en la defence de nos maisons, soit en nos licts, soit ailleurs par la tyrannie. Il se faut presupposer, qu'en somme les vns ne sont par apres leur mort de pire condition que les autres: moyennant que nous mourions en la grace de Dieu, la mort n'estãt autre chose que la dissolution de l'ame auec le corps